

1990, Michel Goulet, *Les Leçons singulières*

Jérôme Delgado

Number 81, Fall 2007

Espace 1987-2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/9269ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (print)

1923-2551 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Delgado, J. (2007). 1990, Michel Goulet, *Les Leçons singulières*. *Espace Sculpture*, (81), 14–14.

Michel GOULET, *Les Leçons singulières*

Jérôme DELGADO

Pour Montréal, l'année 1990 marque un tournant en matière d'art public. C'est le début d'une ère où les œuvres permanentes se multiplieront sur son territoire—qui, depuis, ne cessent de se multiplier. C'est au sculpteur Michel Goulet que revient le droit de poser la première pierre, avec l'inauguration en mai du volet place Roy des *Leçons singulières*¹, ensemble aujourd'hui emblématique du paysage urbain montréalais et, particulièrement, du Plateau Mont-Royal. À tout seigneur tout honneur, dit le dicton. Goulet est en effet, à ce moment, au plus fort de sa gloire, entre une présence à la Biennale de Venise (1988) et le prix Borduas qu'il obtiendra à la fin de 1990, alors qu'il n'a pas 50 ans.

Les Leçons singulières I est la première œuvre issue de la nouvelle façon de faire à la Ville, conséquence de l'arrivée à la mairie en 1986 du parti RCM et de son chef Jean Doré. Après le long règne de Jean



Drapeau, la nouvelle administration joue la carte de l'ouverture et les consultations populaires en sont le mot clé². Dans le domaine qui nous concerne, ça se traduit par la création d'abord du Bureau d'art public, puis du *Plan d'action en art public*. L'objectif avoué sera de « se doter d'un cadre de gestion réunissant toutes les activités d'art public : l'acquisition, la conservation et la promotion³ ».

L'œuvre de la place Roy est donc la première d'une longue suite qui enrichira la collection municipale, enrichissement qui se fera sous deux axes, la commande et le concours. *Gratte-ciel, cascades d'eau, rues, ruisseaux... une construction*, de Melvin Charney (1992, place Émilie-Gamelin), *Nef pour quatorze reines*, de Rose-Marie Goulet (1999, place du 6 décembre 1989) ou *Révolutions*, de Michel de Broin (2003, parc Maisonneuve-Cartier) sont quelques exemples, parmi les plus médiatisés, de cette accumulation consciencieuse et organisée.

Comme œuvre jalon, la Ville de Montréal ne peut mieux choisir que *Les Leçons singulières I*.

L'installation, caractéristique de la signature Goulet avec ses six chaises et objets métaphoriques, ainsi que sa table-fontaine figurant une carte du monde, poursuit dans la même veine des dernières œuvres publiques de l'artiste telle *Lieux communs*, présentée d'abord au Central Park de New York, aujourd'hui installée dans une cour arrière d'un CLSC. La rencontre avec le public, le dialogue, sont au cœur de ce corpus où la chaise, objet familier et prompt à la discussion, est le motif récurrent.

Mais l'histoire—le temps—ne retiendra pas ce premier volet des *Leçons* pour ses qualités intrinsèques. Dès son inauguration, l'œuvre devient sujet de controverses attisées par un banal commentaire, soit : des chaises sur lesquelles on ne peut s'asseoir⁴. Une controverse qui la fit connaître de tous, mais à mauvais escient. Pis, déduit-on aujourd'hui, cette mauvaise publicité est à l'origine de la légère transformation qui fait qu'en 2007, *Les Leçons* ont (aussi) deux chaises avec sièges pour s'asseoir⁵. ←

The year 1990 was a turning point for public art in Montreal. This was the beginning of an era in which permanent art works would greatly increase—and since then they have not ceased multiplying. Michel Goulet had the privilege of being the first artist to install work, his Place Roy part of *Les Leçons singulières*¹ was inaugurated in May of that year: today it is symbolic of the Montreal urban landscape, particularly of the Plateau Mont-Royal district. Honour to whom honour is due, as the saying goes. In fact, at the time, Goulet was at a high point in his career, showing his work at the Venice Biennial in 1988, and receiving the Prix Borduas in late 1990 when he was not yet 50 years old.

Les Leçons singulières I was the first work that resulted from a new way of working at City Hall with the arrival of Mayor Jean Doré and the RCM party in 1986. After the long reign of Jean Drapeau, the new administration opted to be transparent and public consultation was the key word.² In the area that concerns us, this meant the creation of a Public Art Bureau, then a Public Art Plan. The acknowledged objective was to “provide a management framework covering all the activities related to public art such as its acquisition, conservation and promotion.”³

The work in Place Roy is the first of many that enrich the municipal collection, an enrichment that takes place through commissions and competitions. Melvin Charney's *Gratte-ciel, cascades d'eau, rues, ruisseaux... une construction*, 1992, Place Émilie-Gamelin, Rose-Marie Goulet's *Nef pour quatorze reines*, 1999, Place du 6 décembre 1989 and Michel de Broin's *Révolutions*, 2003, Parc Maisonneuve-Cartier are just a few examples of this conscientious and organized collection, those receiving the most media coverage.

As a landmark work, the Ville de Montréal couldn't have made a better choice than *Les Leçons singulières I*.

The installation is characteristic of Goulet with its six chairs and metaphorical objects as well as the fountain-table representing a map of the world. This work is in the same vein as earlier ones such as *Lieux communs*, first presented in New York City's Central Park and today installed in the back courtyard of a CLSC. The encounter and dialogue with the public are central to this corpus of work in which the chair, a familiar object that quickly prompts discussion, is the recurring motif.

But this first part of *Les Leçons* will not be remembered for its intrinsic qualities. As soon as the work was inaugurated, it was the subject of controversy, kindled by the trite remark that one could not sit on the chairs.⁴ This controversy made the work known to everyone but in an unfortunate way. What is worse, one deduces today that this bad publicity is the cause of a slight alteration made in 2007, *Les Leçons* now (also) has two chairs with seats so people can sit down.⁵ ←

Translated by Janet Logan

NOTES

1. Le second volet des *Leçons singulières*, dévoilé en 1991, se trouve à quelques pas du premier, sur un belvédère tourné vers le parc Lafontaine / The second part of *Les Leçons singulières*, unveiled in 1991, is only a short distance away on the belvedere overlooking Parc Lafontaine.
2. La place Roy est issue d'un réaménagement urbain répondant aux désirs de la population exprimés dans le cadre de consultations publiques / Place Roy is the outcome of urban development, a response to the public's wishes expressed at public consultations.
3. www.ville.montreal.qc.ca/artpublic
4. Lors des consultations publiques, la population avait pourtant exprimé le souhait que l'endroit ne devienne pas un endroit de repos, susceptible de devenir gîte pour sans-abri / And yet, during public consultations, the population had expressed the wish that the square not be a resting place, likely to attract the homeless.
5. La popularité négative des *Leçons singulières* se poursuit jusqu'en 1995, alors que l'œuvre est « agressive » : une des chaises disparaît, une seconde est endommagée. Ce n'est que des années plus tard qu'elle retrouva sa posture originelle, « agrémentée » de deux nouvelles chaises, sans élément métaphorique, mais avec un siège / The negative response to *Les Leçons singulières* continued until 1995 when the work was “attacked.” During the vandalism, one chair disappeared and a second was damaged. The work was restored only some years later and then “adorned” with two new chairs, without metaphorical elements, but with seats.

Michel GOULET, *Les Leçons singulières*, 1990. Détail. Place Roy, Montréal. Photo : M. Goulet.